Logo ?
Il va falloir se décider, pour le Week-End !

Concours ouvert pour l'A.G du 17 mai 2003

ENVOYEZ vos PROPOSITIONS

Bulletin d'information de
Vendôme Associations
Association des associations en Vendômois
c/o PIJ rue Yvon Villarceau 41100 Vendôme - vendome.associations@free.fr

N° 6 : 10 avril 2003

N° Spécial : 1 an !

Editorial

Adhérer et consommer, Ou adhérer et … participer . . !

Vous êtes Responsables d'une association et la question se pose très certainement, pour vous aussi, en ces termes ?

Conséquence d'une société de consommation, où la notion d'acte gratuit a perdu beaucoup de son sens, l'engagement bénévole devient de plus en plus difficile à mobiliser.

Il est trop évident que toutes nos associations n'existent, ne vivent, et ne peuvent défendre leur cause que grâce à ce que les experts appèlent '' **l'économie du don** ''.

'' Vendôme Associations'' adhère à cette philosophie qui situe la valeur des échange humains très au dessus de tous les intérêts mercantiles.

Mais les grandes idées et les vaste concepts ne prennent de valeur réelles que dans leur mise en pratique au quotidien.

Les actions prévues pour l'année 2003, placées sous le signe des '' **Complémentarités entre les associations**'', seront une occasion unique de créer et de vivre de grands moments

C'est donc **un appel** qui est lancé aux associations adhérentes et à celles qui nous rejoindront, à s'engager et à participer activement, dans la préparation et la réalisation des actions qu'elles ont à concevoir entre elles.

Le Conseil d'administration

Un an, déjà !
Les actions de Vendôme Associations

Un Site Internet opérationnel .. !

Le **groupe Internet** se réunit au P.I.J, de 18 h 15 à 20 h 30 environ, un jeudi sur deux.

Toutes les associations adhérentes à Vendôme Associations sont présentes par liste alphabétique, par canton et par activité. Elles disposent au minimum d'un écran de présentation qui reprend les informations qui ont été transmises sur le formulaire d' adhésion.

Le site de Vendôme Associations donne la possibilité à **ses adhérents** de construire **leurs pages personnelles** (maximum 1 Mo). Actuellement 11 associations se sont attelées à la réalisation de leur outil de communication. C' est à la fois beaucoup (le PIJ ne disposant que de six postes informatiques) et trop peu car nous sommes 45 associations adhérentes !

Il y a certainement dans votre association,
un adhérent intéressé par Internet
déléguez lui cette mission de concevoir votre communication externe pour le monde entier !

Fonctionnement de Vendôme Associations : Un fort besoin en temps…

Actuellement le Conseil d' Administration composé de 8 membres **se réunit à peu près tous les mois** pour définir les actions à mener. La réalisation pratique est ensuite répartie entre les membres en fonction de leurs disponibilités et des compétences de chacun. Tout comme dans votre association….sans doute ?

Mais les membres du C.A. ont déjà de très **lourdes responsabilités** dans leur propre association et donc peu de temps. Aussi, il a été décidé de profiter du **''Contrat Associatif Régional ''** , pour étudier l'embauche , dans le courant de l'année d'un salarié **" coordonnateur de développement"** (sous réserve, bien sûr, de l' obtention des subventions demandées), pour aider à mettre en place les actions décidées par le C A.

Ses missions principales seront : - assurer la **liaison entre les associations adhérentes,**
- animer la **promotion de la vie associative du Vendômois,**
- collaborer au développement des **outils de communication** (bulletin, site etc).

Un besoin en local, provisoirement satisfait …

Nous avons fait une demande de local auprès de **la ville de Vendôme**, qui, après étude attentive de nos besoins, nous a accordé **l' ancien local des Anciens Combattants à la Porte St Georges**

.Ce local de **25 m²,** ne pourra répondre à terme à nos objectifs, mais il a des atouts : emplacement, accessibilité vis à vis de tous les publics. L'idéal bien sûr serait la création d'une **Maison de Quartier des Associations**, projet que défend Vendôme Associations. Cette Maison des Associations permettrait la mutualisation des locaux et des moyens matériels et dans une certaine mesure des moyens humains. Cela rejoint les objectifs de Vendôme Associations.

Des demandes de subventions en cours …

Afin de mettre en œuvre tous nos projets, le **budget** prévisionnel pour 2003 s'élève à **environ 56 000 €**

Il est évident que nous ne pouvons vivre du produit de notre activité (nous ne sommes pas une agence de publicité) et que les cotisations ne pourront représenter qu'un très fable pourcentage des recettes.

Différentes **demandes d'aides financières** ont donc été adressées auprès : de la **Ville de Vendôme**, du **Conseil gé**néral, du **Conseil Régional** (dans le cadre de l' aide à l' emploi du Contrat associatif régional). Nous sommes en rapport avec le Pays Vendômois dans le cadre du **programme Leader +** pour le développement du site "vendome.associations.free.fr". Nous comptons aussi sur des adhésions nombreuses et sur des aides privées (mécénat, sponsoring) que nous sommes en train de rechercher**.**

Renouvellement de la cotisation annuelle pour 2003 : 15,00 €
Merci de l'adresser
avant le 30 juin 2003

Week-end des Associations

Ce Week-End doit être un reflet de la vitalité des associations du Vendômois.

Samedi 13 septembre 2003

Animations dans et autour du Marché couvert de Vendôme (10 –18 h)

En 2001, **88 associations** ont répondu positivement à la proposition de la mairie de Vendôme pour fêter le Centième anniversaire de la loi 1901.
Nous pouvons espérer pour 2003 au moins autant, surtout avec l'élargissement au Vendômois.
Mais nous devons tirer des leçons positives de la version 2001, pour que cette manifestation soit une fête, l'occasion de montrer **la richesse de chaque association**.
L'objectif est clair : '' **Convaincre le public de l'intérêt de l'activité de nos associations ''**
Que vous recherchiez des **adhérents**, **de futurs usagers** ou des **bénévoles**, il faudra y développer le **dynamisme et la créativité visuelle**.

Les modalités pratiques, non encore définies et seront débattues par le Comité de pilotage :

- stands individuels ou regroupements ?
- créer des pôles (par activités, par publics…) avec stands collectifs et animations individualisées ?
- gérer une circulation du public pour qu'aucune association ne soit excentrée et donc peu visitée ?
- quelle signalétique ?
- récapituler les besoins matériels (tables, chaises, bâches…)
- concevoir les supports de communication (affiches, calicots, presse et radio…) et mettre en place la diffusion
- et certainement bien d'autres questions …

Pour être décisionnaire, rejoignez le
Comité de pilotage
qui se définira lors de l'Assemblée Générale.

Dimanche 14 septembre 2003

Rencontres associatives dans la grande salle du Minotaure.

L'enquête préalable à la constitution de *Vendôme Associations* avait révélé le désir des associations de **se rencontrer** sur des sujets précis afin de confronter leurs pratiques et point de vue. Le colloque, sous forme de présentations et de table ronde semble une bonne formule.

Une proposition de thème général est retenue :

Les complémentarités entre nos associations

Grand temps de convivialité, ce forum se déclinera sous différentes formes :

réflexions sur les complémentarités
développement du travail en réseau,
objectifs communs et actions à organiser,
présentation d'expériences réussies.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 17 mai .
Venez-y nombreux et participez

Calendrier de manifestations

organisées par des associations adhérentes ou manifestations nationales.
Cette rubrique est particulièrement ***développée sur le site Internet.***

17 mai - 14 h 30	**Assemblée générale de ''Vendôme associations ''**	Lieu à définir
19 juin -18 h 00	Réunion sur les responsabilités et les assurances	Lieu à définir
	Consulter le Site Internet	
24 mai	Fête du Jeux avec la Ludothèque	
	Printemps des Rottes	
7 et 8 juin	30 ans du Jumelage Vendôme-Gevelsberg	
	Pique Nique des Quartiers de Vendôme	
21 juin	Fête de la Musique	
13 et 14 septembre	**Week-End des Associations du Vendômois**	

Informations Vendômoises

Un administrateur bénévole d'une Mutuelle nous a fait la proposition d'organiser une séance d'information sur la nécessité, pour les associations d' être bien assurées.
Une **réunion d'information** est donc organisée avec de concours de professionnels
'' Diversité des risques des associations et préventions''
le 19 juin 2003, salle de l'USV à Vendôme à 18 h 00

Informations Nationales

"Dans l'avis rendu le 6 juin 2001, le CNVA *(Conseil National de la Vie Associative, rattaché au Premier Ministre, NDLR)*, rappelle que la question du dirigeant associatif est indissociable de celle du bénévolat. Si les évolutions de ces dernières années (professionnalisation, partenariats multiples et plus en plus complexes) nécessitent une disponibilité croissante pour occuper des fonctions électives dans les associations, l'enjeu est bien de garder la maîtrise collective du projet. Ceci est d'autant plus nécessaire si l'on veut que le dirigeant assume sa fonction première : être garant de la mission de l'association dans le respect de son objet social et des valeurs qu'il sous-tend. C'est dans ce contexte, doublé de la possibilité d'indemniser les dirigeants en raison de leur mandat (instruction fiscale de septembre 1998), que le CNVA a proposé de pondérer le principe de gratuité des fonctions de dirigeant. S'appuyant sur le principe de liberté d'organisation du groupement, le Conseil a élaboré un cadre rigoureux permettant l'indemnisation en limitant néanmoins les pratiques dans le but d'éviter que la loi 1901 ne soit utilisée à des fins détournées." (Extrait de "La lettre du CNVA", n°23, janvier 2003.)

Adhérez et faites adhérer à *Vendôme Associations*
Bulletin interne, site Internet : Portail associatif colloques, formations forum **:** **Adhésion annuelle : 15,00 €.**
Contact postal : c/o PIJ, rue Yvon Villarceau - 41100 - Vendôme
E-Mail : vendome.associations@free.fr. - Tél : Trésorier : **02 54 77 37 17**
Président : Jean-Michel MESLIN - Tél : **02 54 23 61 39**
Email : meslin.jm@wanadoo.fr